

L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Voici venu le printemps

Finie l'astreinte hivernale auprès de nos éleveages, place au travail dans nos prairies. Il est temps de s'affairer à l'entretien de nos clôtures, nos haies et nos chemins. La mise à l'herbe est un nouveau départ chaque année avec son lot d'incertitudes qu'elles soient climatiques ou techniques; mais c'est bien là le charme de notre métier.

Notre activité varie selon les saisons et les années. Nous avons encore la chance de vivre au contact et au rythme de la nature. Pour beaucoup de paysans, cela donne un sens à leur travail, à leur vie. Pourvu que cela dure; en bons idéalistes que nous sommes, c'est souhaitable. Mais rien n'est moins sur.

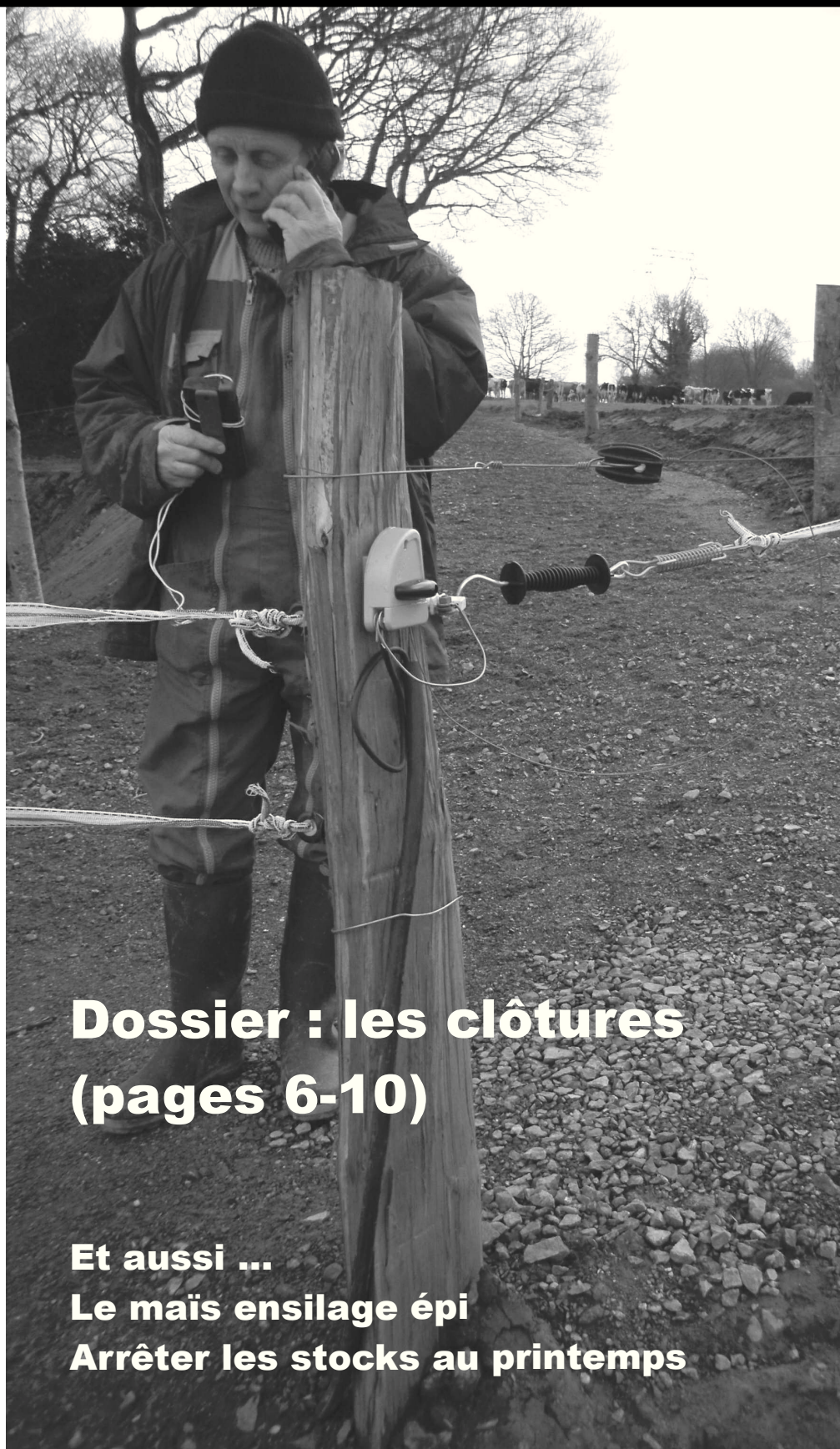
En effet, l'année 2015 est un tournant avec de nouvelles échéances qui arrivent : la libéralisation du marché laitier liée à la fin du régime des quotas, l'application de la nouvelle PAC, avec une redistribution des aides et tout ce qui en découle (nouvelles normes, nouvelles règles). On peut y ajouter pêle-mêle le pseudo verdissement de la PAC, la transformation des DPU en DPB, etc.

Le discours des productivistes face à ce virage fait peur : la fin des quotas est pour eux l'opportunité de mettre en pratique leurs convictions, à savoir toujours plus de lait en agrandissant les structures. Mais que veulent-ils : une nouvelle crise laitière comme en 2009 et vider les campagnes ? Pas rassurant voire affligeant. Alors que faire ? Suivre comme des moutons ou laisser courir ?

En caricaturant, deux modèles laitiers se présentent à nous : le volume à tout prix et des vaches enfermées toute l'année (modèle danois par ex) ou une production durable et autonome liée aux possibilités de nos sols. Nos réseaux de l'agriculture durable ont depuis longtemps choisi cette deuxième possibilité. Continuons donc à mettre en oeuvre nos savoir-faire, restons ouverts aux nouvelles techniques d'élevage et diversifions nos activités.

En ce début de printemps, gardons le cap que nous nous sommes fixés et ne cédon pas aux pressions exercées par certains qui croient en un modèle unique et productiviste.

XAVIER TAUPIN, ÉLEVEUR À SAINT JEAN SUR VILAINE ET ADMINISTRATEUR DE L'ADAGE.



Dossier : les clôtures (pages 6-10)

Et aussi ...

Le maïs ensilage épi

Arrêter les stocks au printemps



Comment prendre la décision d'arrêter les stocks au printemps ?

La période délicate entre la fin du déprimage et la fermeture des stocks est difficile à gérer. Les techniques des agriculteurs interrogés sont diverses : calculer la pousse d'herbe, estimer les jours d'avance, ou tout simplement le sentir. Ces témoignages ont été récoltés début avril.

Franck Le Breton, éleveur de vaches laitières, Le Haut Corlay (22), 50 ares d'herbe pâturée/VL.



La ferme : 70 ha, 50 ha en prairie dont 30 ha accessibles aux vaches laitières, 8 ha de maïs et 12 ha de céréales. 50 vaches laitières. 1 UTH pour l'instant, objectif : 2 UTH. 5 500 litres produits/vache. 13 paddocks d'environ 2 ha en moyenne.

« Les VL ont commencé à sortir le 17 février. Elles sortaient 2 jours sur 3 selon la pluie jusqu'à la fin février, tous les jours depuis mars. Elles ont passé la nuit dehors à partir du 9 mars et le complément azoté a été arrêté le 16 mars.

Le déprimage devrait se terminer le 15 avril, soit 60 jours environ pour faire le premier tour des 29 hectares des VL. Au premier tour, la surface en herbe à pâturer est de 70 ares/VL car tout ce qui doit être fauché est dans le premier tour. Au deuxième tour, il y aura 50 ares/VL d'herbe à pâturer.

« En mars, les vaches ont eu une demi-ration d'herbe et une demi-ration d'ensilage de maïs. Je pense fermer mon silo vers la mi-avril. Cela va correspondre à la fin de mon silo de maïs. Pour prendre la décision de fermer, je regarde si j'ai bien 10 jours d'avance en herbe et si la pousse d'herbe est égale à ma consommation (la pousse est mesurée toutes les semaines à l'aide d'un herbomètre, ndlr).

Par exemple, la pousse de l'herbe en mars était entre 17 et 25 kg de MS/ha/jour. J'ai 50 ares en herbe accessibles par vache, il me faut donc une pousse de 32 kg MS/ha/jour pour atteindre l'équilibre entre pousse et consommation. Dès la première semaine d'avril, la pousse a atteint 46 kg MS/ha. L'année dernière c'était pareil, la pousse avait été de 20 kg MS/ha/jour en mars et de 45 kg de MS/ha/jour début avril. »

Au GAEC l'Arlequin, Bernard Orain et Thérèse Fumery, éleveurs de vaches laitières à Iffendic, 40 ares d'herbe pâturée/VL



La ferme : 127 ha, 105 ha d'herbe, 20 ha de mélanges céréaliers ensilés ou moissonnés, 2 ha de maïs population. 4,5 UTH, trois sites d'exploitation (96 VL réparties sur 2 sites en lait et 1 site pour les génisses). Pâturage de début mars à fin novembre avec un complément d'affouragement en vert. Agriculture biologique. Chargement à 1,1 UGB ha/SFP et 4300 L de lait produits /VL/an.

Focus sur un site avec 45 VL et 20 ha accessibles.

« Les vaches sont sorties de temps en temps l'hiver sur la parcelle prévue en maïs et elles sont dehors toute la journée depuis le 3 mars. Pour le déprimage nous appliquons la règle du passage des animaux dès que les sols portent sans nous préoccuper de la date. Cela se fait en janvier éventuellement, plus souvent en février mais aussi en mars comme c'est le cas des deux dernières années.



Les vaches au déprimage au GAEC l'Arlequin.

Début avril, la pousse n'étant pas encore assez importante, nous distribuons toujours un peu d'ensilage d'herbe à l'auge. Tant que les prairies ne fourniront pas les 15 kg MS/VL/j nécessaires, le silo restera ouvert. Si le silo n'avance pas assez, pour éviter la chauffe, nous déciderons de le fermer quitte à distribuer un complément de foin à l'auge.

Généralement nous fermons le silo au 15 avril lorsque les problèmes de portance ont disparu sur une majorité des parcelles et que la pousse de l'herbe est suffisante (estimée à l'œil, ndlr). Les vaches peuvent alors rester dehors jour et nuit. Sur la petite surface accessible que nous avons, il est important de bien gérer l'herbe au printemps afin que les repousses soient de qualité. Nous essayons de tourner entre 28 et 35 jours mais cela n'est pas toujours évident. »

Cyril Collin, éleveur de vaches allaitantes, Trégomeur (22), 60 ares d'herbe pâturée / vaches allaitantes.



La ferme : 72 ha, 30 ha de prairies, 5 ha de blé noir, 12 ha de blé, 3 ha de triticales pois, 2 ha de triticales, 20 ha de maïs grain. Installation en 2012.

« J'ai 16 ha de surface accessibles en herbe et 25 vaches allaitantes. En sortie d'hiver, je fais un déprimage sur 8 ha qui sont très proches du bâtiment. Une fois que je sens que l'herbe est assez haute pour sortir définitivement les vaches, nous faisons un tour d'herbe avec un animateur sur la totalité des surfaces accessibles, on regarde les hauteurs d'herbe et l'état du développement du trèfle : les vaches vont pâturer d'abord les parcelles où la graminée est dominante, pour donner de la lumière au trèfle. L'échange avec l'animateur permet de donner de la sécurité pour gérer les premières saisons d'herbe.

Les paddocks font 2 ha, et les vaches passent entre 10 et 15 jours par paddock. Je détermine l'ordre des paddocks du tour d'herbe, les parcelles qui vont être fauchées en foin (4 à 6 ha suivant les années) et une parcelle de réserve de 2 ha. Je vise un temps de repousse de 45 jours entre deux passages d'animaux. La parcelle de réserve, je ne la compte pas dans le tour d'herbe. Mi-mai, je fais le point. Si j'ai encore beaucoup d'herbe, je la fauche en foin, si je sens que je raccourcis mes temps de repousse, je la pâture. »

Le programme des portes ouvertes « Mettons les pieds dans l'herbe »

Le 28 mai chez Vincent Couvert à Montfort sur Meu (35)

Déjà suivie dans le cadre des « *Rendez-vous de l'herbe* » du Paysan Breton, cette ferme d'un seul tenant est située en bordure du Meu avec 37 vaches laitières et 44 ha. Face à des problématiques d'urbanisation et d'inondation pour une vingtaine d'hectares, Vincent a rapidement fait le choix de la simplification de son système en priorisant l'autonomie fourragère et en arrêtant les cultures de vente. L'assolement de l'exploitation a évolué vers plus de prairies. Aujourd'hui, la ferme se compose de 36 ha d'herbe, 5 ha de maïs et 2,5 ha de mélange céréalière.

En bio depuis 2012, les enjeux de la ferme se tournent vers l'optimisation du coût alimentaire soit environ 61 €/1000L dont 28 € de concentrés. Avec un EBE de 51 000 € après rémunération du salarié, cela lui permet de se dégager un revenu suffisant et du temps. En 2007, il a signé une MAE SFEI qui lui a permis d'atteindre ces objectifs d'autonomie et de garantir une sécurité financiè-

re. Aujourd'hui Vincent fait le calcul entre la nouvelle MAE SPE 12% de maïs dans la SFP et la SAB maintien.

La porte ouverte aura lieu le jeudi 28 mai à partir de 14h – Les Vaults de Meu – 35160 Montfort sur Meu

Contact ADAGE 35 : 02 99 77 09 56

Le 2 juin chez Christophe Le Hégarat à Bourbriac (22)

Jeune éleveur laitier installé en 2011, Christophe a mis en place un système herbager dès son installation. En trois ans, la surface en maïs a été divisée par deux et l'EBE est passé de 41 000 € à 70 000 €. Pour en savoir plus sur cette ferme, rendez-vous page 11 pour la fermoscopie.

La porte ouverte aura lieu le mardi 2 juin à partir de 14h - Coaz Nevez - 22390 Bourbriac (fléchage depuis le bourg)

Contact CEDAPA : 02 96 74 75 50

Points importants de la nouvelle PAC

La déclaration est à faire avant le 9 juin 2015

Cette déclaration est importante : nouvelles définitions des surfaces éligibles, création de références de droits à paiements. Il faut envisager de prendre le temps de bien la faire, les enjeux financiers sont importants. Elle peut être faite sur papier ou sur le site télépac comme les années précédentes.

Surfaces éligibles

Les haies feront bien partie de votre déclaration PAC : elles seront pré-localisées sur votre PAC graphique. A vous d'en vérifier l'exactitude des contours.

La largeur de la haie est limitée à 10 m (à partager avec le voisin si la haie est mitoyenne). Vue l'imprécision des photos aériennes, vous aurez vraisemblablement à corriger les tracés en vous calant sur la limite d'entretien de la parcelle en prairie ou la "première" rangée de la culture. La surface éligible en haie ne doit pas présenter de "trou" supérieur à 5 m, c'est-à-dire, sans strate arborée (houppier) en hauteur ni strate arbustive (ronces, genêts, ajoncs...) au sol. Vous n'avez pas d'intérêt à sur-estimer la présence de la haie sur la ferme. Depuis le 1er janvier 2015, toutes les haies françaises sont protégées : toute modification devra faire l'objet d'une demande en DDTM.

Les changements du 1^{er} pilier :

Transformation des DPU en DPB et convergence des aides :

Les DPU deviennent des « droits à paiement de base ». Cette année, le DPB sera calculé comme suit :

DPB 2015 = DPU 2014 / surface PAC 2015

S'il y a une perte d'îlot entre 2014 et 2015, le montant de l'aide sera diminué au prorata de la surface perdue. Si c'est une diminution de surface à l'intérieur d'un îlot, il y aura concentration des aides sur la nouvelle surface PAC de la ferme.

Le DPB et le Paiement Vert seront soumis à la convergence des aides, c'est-à-dire la réduction progressive des écarts à la moyenne, de 70 % d'ici 2018.

Paiement vert : Il est proportionnel au DPB. Le montant moyen du paiement vert sera de 86€/ha. Ce paiement découplé est activé si les trois critères suivants sont respectés :

- maintien du ratio de prairies permanentes au niveau régional et non retournement des prairies permanentes sensibles. Il n'existe plus de références individuelles PP et PT.

- diversité des assolements : avoir au moins trois cultures (sauf cas particulier des exploitations herbagères)

- avoir 5% de la SAU en SIE : « surface d'intérêt écologique » (arbres, haies, bandes tampons, certains types de dérobées ou de cultures riches en azote etc.)

Les fermes bio sont exonérées des 3 engagements ci-dessus.

Surprime des 52 premiers hectares : 26 € en 2015, objectif de 100€/ha en 2018. La transparence des GAEC s'applique.

Paiement complémentaire pour les JA : paiement « additionnel » estimé à 70€/ha dans la limite de 34 hectares pendant 5 ans.

Révision des aides couplés : Restent existantes : aide vaches allaitantes, ovins, caprins, veaux sous la mère, veaux bio, blé dur de qualité, protéines végétales, protéagineux, luzerne déshydratée. De nouvelles aides couplées apparaissent : vaches laitières, légumineuses fourragères, soja, semences fourragères, houblon, chanvre, etc. **Une nouvelle déclaration des animaux doit être faite avant le 15 mai sur Télépac pour bénéficier des aides animales recouplées.**

Les changements du 2^{ème} pilier :

- les MAE systèmes polyculture élevage et monogastriques : cf écho n°119.

- Il existe également différents engagements unitaires : phytos, bocages, zone humide, biodiversité. Ces engagements unitaires n'ont pas été ouverts sur tous les bassins versants, au même titre que la MAE 28 %. Certains engagements unitaires peuvent être cumulés avec la MAE SPE sur les mêmes surfaces, dans la limite de 450 €/ha. Vous pouvez vous renseigner auprès du Cedapa et de l'Adage sur les cumuls possibles.

Les PT de plus de 5 ans deviennent des "PP entrant dans une rotation". Cette dénomination devrait être disponible sur votre déclaration PAC. Une PP entrant dans une rotation peut devenir une culture l'année suivante. A noter que le ratio régional de PP prendra en compte les PP entrants et n'entrants pas dans une rotation.

ANAÏS GHESQUIÈRE, CEDAPA ET DOMINIQUE MACÉ, ADAGE

Trouver l'équilibre entre travail, revenu et temps libre

Une ferme de 54 ha, avec deux associés, qui dégage du revenu et limite le temps de travail. La vente de lait frais en direct a permis d'augmenter la valeur ajoutée.



Gaétan Marquet, associé de Stéphane Lécivain à l'EARL du Chêne, est satisfait de la stratégie adoptée en vendant du lait cru en direct.

Sur une SAU de 54 ha, le troupeau de 50 vaches normandes produit 246 000 L de lait. « Quand je me suis installé, j'étais à 2 UGB/ha (...) : je voulais absolument faire le quota. C'était beaucoup trop d'animaux par rapport à la surface. Aujourd'hui, c'est 50 VL maxi ! » se souvient Gaetan Marquet. Il s'est installé en 2005 sur la ferme familiale, que ses parents avaient convertis en agriculture biologique. En 2011, Stéphane Lécivain l'a rejoint suite au départ en retraite de la mère de Gaétan.

Faire de la vente directe, plutôt que s'agrandir

Suite à l'installation de Stéphane, les associés cherchent des terres pour faire plus de lait tout en étant autonomes en fourrages, mais le contexte foncier ne permet pas l'agrandissement. La vente directe s'avère être un débouché supplémentaire intéressant, mais pour « faire des gros volumes, pas du porte à porte chez les particuliers ! » précise-t-il. 55 000 euros ont été investis dans un atelier pour le conditionnement du lait cru. Cet outil fonctionnel pourra facilement être transformé en atelier de transformation (fromage, yaourt etc). Les éleveurs conditionnent et livrent du lait cru avec un véhicule frigorifique. Différents conditionnements existent : bidons de 6, 10 ou 15 L, poches individuelles d'un litre. Sur les 230 000 litres de lait vendu au total, 1/5 part en vente directe (42 000 litres). Cette vente se fait en grande partie à des collectivités (90%), et à quelques particuliers (10%). La satisfaction ne se limite pas à l'aspect économique : « en termes de rencontres, ça redonne du moral ! Même si être paysan aujourd'hui, c'est pas simple et qu'on a pas un métier facile, on se rend compte qu'on n'est pas plus mal loti que les autres ».

Au menu : pâturage et foin séché en grange

26 ha d'un seul tenant sont directement accessibles depuis le bâtiment (50 ares/VL). Cet îlot est dédié au pâturage et permet de constituer des stocks en période de bonne pousse. Un autre site de 27 ha, éloigné de 3 km, est réservé aux génisses et à la récolte de foin, séché en grange.

La bonne portance des terres autour du bâtiment permet de sortir les vaches tôt, souvent dès la mi-février. L'objectif : maximiser le pâturage à partir de cette période. Elles reçoivent toute l'année un peu de foin et des céréales (1 kg/jr/VL) après la traite. A partir d'avril, elles sont dehors nuit et jour. Les vaches pâturent jusqu'à fin novembre. La ration hivernale est composée de foin séché en grange, d'un peu de maïs (grain humide ou déshydraté) et de céréales (3 kg/jr/VL).

En 2006, Gaétan a hésité entre l'installation d'un séchoir en grange ou d'un silo couloir pour une ration complète ensilage d'herbe et de maïs. Il a choisi le séchoir en grange car les investissements étaient équivalents et, en 2005, le cahier des charges bio engageait encore à une part importante de foin dans la ration. Pour Gaétan, le séchoir est un outil de conservation qui peut être compliqué à gérer. Mais l'avantage, c'est la qualité du fourrage et donc du lait. « Notre lait n'est pas acide, c'est un lait sans ensilage. Cela passe mieux aussi au niveau du consommateur » explique-t-il.

S'organiser pour être efficace, et pouvoir se libérer du temps

« C'est pas parce que t'es agriculteur que tu dois toujours démarrer à 6h, toujours finir à 20 h et ne jamais avoir de week-end » annonce Gaétan. S'assurer un revenu tout en ayant une vie sociale épanouie sont des priorités pour les éleveurs. Pour cela, le maître mot, c'est l'organisation. L'association sur l'exploitation permet d'avoir un week-end sur deux de libre et plusieurs semaines de vacances par an.

EDITH CHEMIN, ADAGE

La ferme

En AB
2 UTH
50 VL Normandes
54 ha de SAU
Lait vendu 237 000 L
3 à 4 ha de maïs tous les ans
Rendement moyen en herbe 8 à 10 TMS
Chargement 1,5 UGB/ha de SFP
Prix du lait 543 euros / 1000 L
EBE 81 000 euros
Source : Bilan comptable clôture Décembre 2014

L'ensilage de maïs épi pour compléter une ration hivernale.

L'ensilage de maïs épi, c'est un mix entre un maïs ensilage et un maïs grain : l'épi du maïs est récolté au stade du maïs grain, il est conservé sous une bâche comme du maïs ensilage. Un produit parfait pour compléter les rations hivernales pauvres en énergie. Martin Vaculik, éleveur à Duault, a essayé cette technique cette année.

« Ce sont les stocks d'herbe qui font que j'ensile le maïs plante entière ou que je le récolte en épi. »

En 2014, les stocks d'herbe étaient de qualité et en quantité, Martin décide de récolter ses 5,5 ha de maïs en épi. « J'avais vu ça en Loire Atlantique il y a longtemps. » se souvient-il. Il a contacté une ETA proche de chez lui, qui finalement l'a dirigé vers une ETA du Finistère équipée d'un cueilleur à maïs. Ils se sont regroupés à 3 éleveurs, avec au total 30 ha à récolter. « C'est beaucoup plus simple qu'un chantier d'ensilage de maïs, nous avons ramené 2 remorques et c'était très facile à tasser ». La récolte se fait avec une ensileuse, sur laquelle est ajoutée un cueilleur à maïs. Le coût de récolte est de 180 €/ha.

Le rendement a été évalué à 9 t de MS/ha. Il faut compter environ 60 % du rendement d'un maïs ensilage. « Visuellement il en reste dans le champ maïs au tas, ça fait du volume » explique-t-il. L'intérêt du maïs épi par rapport au maïs grain humide est qu'il n'est pas nécessaire de le broyer, et que le coût de récolte et de stockage est moins important.

La variété de maïs semée était Colysée, plutôt un maïs type grain avec un indice de 230. « Il faut le récolter une dizaine de jours avant la maturité du maïs grain, juste à l'apparition du point noir sur les grains » précise-t-il. La récolte a eu lieu début novembre, deux semaines plus tard que pour un ensilage de maïs plante entière. Pour Martin, le risque de ne pas pouvoir récolter à cause du temps n'est pas élevé « sur mes terres ça réussit à un moment ou à un autre ».

Un petit front d'attaque pour éviter que cela chauffe

Martin n'a pas de silo en béton, il a donc placé son maïs épi le long d'une butte, ce qui fait un petit tas d'ensilage. « Je prends 400 kg de maïs épi par jour au godet, mon front d'attaque est largement assez grand, ça chauffe vite » observe-t-il.

« Pour moi c'est un maïs ensilage amélioré, et c'est beaucoup mieux qu'une céréale. »

Au niveau des valeurs alimentaires, l'éleveur est satisfait du produit. Mais au fait, est-ce un concentré ou un fourrage ? Moins de tige qu'un maïs ensilage, mais plus qu'un maïs grain. Pour le contrôleur, c'est un concentré. Pour Martin c'est un fourrage « ça rumine quand même ». Dans la MAE SPE, nous avons interrogé l'administration sur la classification de ce produit. Dans le cahier des charges de la SFEL, ce produit aurait été considéré comme un fourrage car le pourcentage de MS est inférieur à 80 %.

Une ration d'hiver décevante, liée à l'enrubannage peu fibreux

Cet hiver, la ration était composée de 10 kg MS d'enrubannage, 1 kg MS de foin, 3,5 kg MS de maïs épi et 1,5 kg MS de mélange céréalier. La production moyenne en fin d'hiver s'élevait à 18 à 19 kg, pour un mois moyen de lactation de 7. Les taux étaient assez décevants : 42 de TB et 31 de TP. Les taux d'urée étaient étonnamment élevés : « je suis monté jusqu'à 370 sans soja » se souvient Martin.

« Le problème de cet hiver n'était pas lié au maïs épi. C'est plutôt lié à l'enrubannage qui manquait de fibrosité. J'ai essayé de mélanger les coupes, de mettre un peu de paille mais rien n'y a fait, explique-t-il. Cette année, il aurait fallu mettre un peu de

Valeurs du maïs ensilage épi chez Martin Vaculik	
UF	1,13
MS	53 %
Amidon	46
MAT	6,7
Protéines	4,13



Le maïs ensilage épi contient l'épi (grain, spathes) et une partie des feuilles.

maïs ensilage pour freiner le transit » analyse Martin. L'année prochaine, Martin ensilera 5 ha de maïs plante entière, et 5 ha en maïs épi.

Remplacer le mélange céréalier par du maïs épi

« Je me suis rendu compte au milieu de l'hiver que le mélange céréalier, que j'en mette ou pas, je produisais la même quantité de lait, avec les mêmes taux. Cela ne m'apporte rien » conclut Martin. Il a donc arrêté de donner du mélange céréalier. « J'aurais pu le remplacer par 1,5 kg de plus de maïs épi mais je voulais en garder pour expérimenter le produit en complément du pâturage au printemps ».

AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

Assolement 2014

75 ha d'herbe
5.5 ha de maïs semé à 95000 grains/ha
6 ha de mélange triticales avoine pois.
4.5 ha d'épeautre féverole
5900 l de lait vendus par VL
Installation en 2004
Fin de conversion bio en 2014

LE MAÏS ÉPI CHEZ MICHEL LE BOULCH

« J'ai fait du maïs ensilage épi en 2012. Le principal problème était de trouver une machine pour le récolter. Avec deux collègues, nous avons trouvé un entrepreneur à Josselin. Le maïs a été ensilé mi-novembre, trois semaines après les ensilages classiques. La plante était bonne à récolter avant, mais on était obligés d'attendre que les entrepreneurs aient fini les ensilages de maïs plante entière.

La récolte était simple et assez rapide. On était étonné de la quantité : ça fait plus de volume que l'on pense, il ne faut pas trop réduire la taille des silos.

L'hiver 2012/2013, la ration des vaches était constituée de foin séché en grange et de 3 kg de MS de maïs ensilage épi/jour/vache. Je l'utilisais comme concentré énergétique. L'avantage est que ça diminue le volume à distribuer en énergie, par rapport à du maïs ensilage. Je n'ai pas recommencé à cause de la difficulté de trouver un entrepreneur pour récolter. Cet hiver, ma ration était composée de 5 kg de maïs ensilage et foin séché en grange. J'ai rajouté des céréales sinon ça ne tenait pas côté énergie. La production laitière en hiver était grosso modo similaire entre les deux années : 22 litres / vache / jour. »

MICHEL LE BOULCH, MAËL CARHAIX

Clôtures : les différentes pratiques

Il y a autant de systèmes de clôtures que d'éleveurs. Chacun a ses spécificités. Nous allons présenter dans ce dossier différentes méthodes, avec leurs intérêts et leurs limites. Nous ne serons pas exhaustifs, donc n'hésitez pas à nous transmettre vos commentaires et vos astuces qui paraîtront dans les prochains numéros !



Un poteau en bois avec isolateur en porcelaine.

> La clôture classique : piquets de bois et fil de fer

Jérôme Oizel, éleveur d'allaitantes au Foeil (22), fait ses clôtures avec des piquets de châtaigniers, placés tous les 12 mètres. Les piquets mesurent 1.60 mètres et sont enfoncés de 40 cm à l'aide de la fourche du tracteur. Les piquets durent 10 à 12 ans. Il utilise des isolateurs en porcelaine, pour leur qualité « cela dure 40 ans, et cela isole jusqu'à 20 000 volts ». Pour fabriquer les piquets, Jérôme achète du bois en forêt, à la corde et le fend au merlin. Beaucoup d'agriculteurs achètent leurs piquets de châtaigniers en magasin.

Estimation du coût : 186 € / 1000 mètres de clôtures

> La clôture avec des piquets en fer

« Je mets des piquets en bois dans les coins, et des piquets en fer sur les lignes, tous les 10 mètres. Achetés en coopérative, ces piquets en fer disposent d'un isolateur et d'une palette pour les enfoncer facilement avec le pied. L'avantage est qu'ils sont très faciles à enfoncer et à déplacer » explique Pierre-Yves Plessix à Bédée (35).

Estimation du coût : 131 € / 1000 mètres de clôtures

L'astuce : fabriquer ses piquets soi-même avec du fer à béton

« Je fais mes clôtures le plus simplement du monde. Des fers à béton de 14 mm de diamètre, où j'ajoute un tuyau d'eau de 15/21 et je passe le fil autour du tuyau. J'achète des barres de fer à béton de 6 mètres que je coupe. Cela dure très longtemps. Les piquets peuvent se tordre mais dans ce cas on les détord. Il faut juste changer les bouts de tuyaux de temps en temps. Je mets les piquets tous les 15/20 mètres. Dans les angles, ils font 30 cm de plus et sont donc plus résistants. J'utilise ce type de piquets pour les clôtures permanentes et temporaires » explique Pierre-Yves Aignel, éleveur laitier à Plessala (22).

Estimation du coût : 103 € / 1000 mètres de clôtures

> La clôture pour une carrière : piquets très solides, fil high tensil

Le GAEC Le Bréguero à Remungol (56) a choisi des clôtures très pérennes, inspirées de Nouvelle-Zélande. « Les bouts de ligne sont en poteaux ronds d'acacia de 15 cm de diamètre. Les poteaux mesurent 1,80 mètres, dont 85 cm dans le sol. L'acacia est plus résistant que le châtaigner. Entre les extrémités, il y a des piquets demi-ronds en acacia tous les 15 mètres. Les constructeurs conseillent 20 mètres mais pour moi c'est trop, le fil se détend entre les deux poteaux. » explique Hervé Onno. Le fil est à 90 cm du sol. En limite de parcellaire ou en bord de route, les associés ajoutent un deuxième fil à 60 cm du sol. Le GAEC utilise du fil high tensil de 2,5 mm de diamètre (cf page 8). Ce système de clôture est fait pour durer au moins 40 ans selon Hervé. L'inconvénient est le temps de mise en place : « il a fallu faire des trous à la tarière car le sol est difficile » explique Hervé.

Estimation du coût : 480 € / 1000 mètres de clôtures

Un autre système de clôture très pérennes se développe : **les clôtures pérennes en fer**, de marque Lacmé®. Les piquets s'enfoncent grâce à une cloche, ce qui limite fortement le temps de mise en place. Les piquets de bouts de ligne sont très résistants et enfoncés un mètre dans le sol. Ils sont soutenus par une jambe de force. Les piquets de ligne sont moins résistants. Plusieurs adhérents ont commencé à mettre en place ce système, ayant l'avantage de limiter le temps de mise en place tout en augmentant le temps de vie des clôtures.

Estimation du coût : 635 € / 1000 mètres de clôtures



Un système de cloche pour enfoncer les poteaux.

Clôtures piquets en bois	Nombre	Prix / unité	Total HT
Piquets en bois tous les 15 m	66	2	132 €
Isolateurs en porcelaine	66	0,205	14 €
Fil galvanisé de base (mètres)	1000	0,04	40 €
Prix pour 1000 mètres			186 €

Clôtures fer	Nombre	Prix / unité	Total HT
Piquets de bois dans les coins	8	2	16 €
Piquets fer avec palette et isolateur intégré	50	1,5	75 €
Fil galvanisé de base (mètres)	1000	0,04	40 €
Prix pour 1000 mètres			131 €

Clôtures en fer à béton	Nombre	Prix / unité	Total HT
Fer à béton tous les 15 m	66	0,5	33 €
Tuyaux 16/25 (mètres)	9,9	3,08	30 €
Fil galvanisé de base (mètres)	1000	0,04	40 €
Prix pour 1000 mètres			103 €

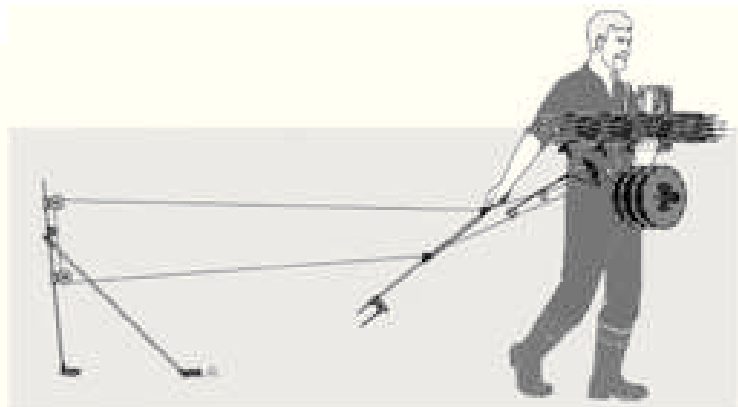
Clôtures en bois acacia + fil high tensil	Nombre	Prix / unité	Total HT
Piquets ronds acacia 15 cm de diamètre aux coins	8	7	56 €
Piquets demi-ronds acacia	50	3,5	175 €
Isolateurs	66	1,2	77 €
Ressort	4	2,0	8 €
Tendeur	14	2,0	28 €
Fil high tensil 2,5 (m)	1000	0,136	136 €
Prix pour 1000 mètres			480 €

Clôtures en fer Protensile®	Nombre	Prix / unité	Total HT
Piquets de coin + jambe de force	8	21,82	175 €
Piquets de ligne	50	5	250 €
Isolateurs	50	0,8	38 €
Ressort	4	2,0	8 €
Tendeur	14	2,0	28 €
Fil high tensil 2,5 (m)	1000	0,136	136 €
Prix pour 1000 mètres			635 €

Estimations pour 1000 mètres de clôtures, réalisées à partir des catalogues de vente et de sites marchands. A confirmer en magasin.

Des clôtures mobiles rapides à poser

Le principe est simple : on porte les piquets et des enrouleurs, et le fil se déroule au fur et à mesure que l'on avance. Ce système est vendu par les deux grandes marques de clôtures néozélandaises.



Le système Spider Pack® de la marque Kiwitech® permet de poser rapidement des clôtures mobiles. Source de l'image : alliance élevage.

« C'est un truc que j'ai découvert lors d'une journée de formation chez un collègue avec le Civam. Je l'utilise pour découper mes parcelles de pâturage pour les vaches. J'ai de grands ensembles avec des clôtures fixes. À l'intérieur, ce système de clôture rapide à déplacer me permet de couper et retailer mes parcelles pour coller à la pousse de l'herbe. » explique Benoît Drouin, membre du Civam AD de la Sarthe. Le coût du pack manuel pour une clôture avec un fil, se situe autour de 450 € pour 400 m de fil et les piquets.

Comment ça marche ?

« C'est un système en kit avec un panier qui se tient dans la main gauche avec le support enrouleur et au-dessus les piquets de

clôture. Le tout pèse 7 kg pour 400 m de fil. Au bout opposé à l'enrouleur, le fil est accroché sur un isolateur avec un nœud

spécial. » Pour poser le fil, il se déplace avec enrouleurs et piquets dans la main gauche et il pose petit à petit les piquets avec la main droite. Une fois la clôture posée, les enrouleurs sont accrochés sur le dernier piquet. Pour retirer la clôture, c'est également rapide. « Quand je suis au pied de l'enrouleur, je tire 3 à 4 coups sec sur le fil, il se décroche et je récupère le fil sans avoir eu à me déplacer. Je diminue par 2 les allers – retours pour déplacer la clôture. C'est un gain de temps quotidien pour des herbagers comme nous et ça c'est une invention néo-zélandaise ! » explique Benoît avec enthousiasme.

Un système très utilisé par les éleveurs de ruminants

C'est le même système, avec 3 fils déroulés au lieu d'un seul pour les vaches laitières. Dominique et Massumi, éleveurs de brebis laitières à Plouguenast, sont très satisfaits de ce système. Le seul inconvénient est le poids, environ 11 kg et le coup de main à prendre. Ce système coûte 500 € pour 300 mètres de clôtures avec 3 rouleaux de fils et 32 piquets.

Pour réduire le coût, il est possible de construire soi-même ce système. Olivier Jégou, éleveur de brebis viande à Trémargat, a fabriqué plusieurs kits, à base de piquets de fibre de verre. Cela lui permet de poser une clôture sur une parcelle de 2 ha « Je n'ai pas de clôtures permanentes. Avant de poser une clôture, je passe un coup de girobroyeur, comme ça je n'ai pas d'herbe qui vient dans les fils. ». Très pratique en sachant que le premier fil pour les brebis est à 40 cm !

> Trucs et astuces

Nouveauté : le fil araignée, pour faciliter le déplacement du fil avant.



Le concepteur Didier Duedal, éleveur de vaches laitières dans l'Eure explique « Le système comprend deux chariots postés à chaque extrémité du fil mobile et des araignées disposées le long du fil pour le maintenir. Ceux-ci ont été fabriqués artisanalement : au centre un tube en PVC de quelques centimètres (qui porte le fil) et 3 piquets en fibre de verre de 2 mètres disposés en araignée. Le fil mobile est relié à la clôture électrique fixe » explique le manuel d'utilisation. Coût : 6 €/araignée. Aucun éleveur contacté n'utilise encore ce système. Nous sommes preneurs de vos avis !



Une porte qui permet d'ouvrir 3 fils en même temps pour les éleveurs de petits ruminants.



Les piquets de clôtures très souples. Très pratique dans les zones proche des forêts car les chevreuils la traversent sans la renverser ! Attention, ces piquets sont difficiles à poser sur terrain très sec.

Quel fil choisir ?

> Le fil de fer galvanisé classique

Les fils de fer de base sont très utilisés, leur avantage étant principalement leur coût. Ils sont aussi assez résistants.

> Le fil souple

« Il y a fil souple et fil souple, explique Olivier Jégou. Il faut que cela conduise le jus et que ça ne casse pas. Je commande des fils de marque Kiwitech®. J'ai les mêmes bobines depuis 15 ans. Les fils ont des brins d'inox à l'intérieur, les miens ont 9 brins, ce qui est beaucoup. Il y a plus de différence de qualité entre les fils souples qu'entre les fils de fer. »

Même avis chez Pierre-Yves Aignel, éleveur de vaches laitières à Plessala (22) « J'utilise du fil souple blanc de la marque Gallagher®. C'est la meilleure qualité de loin. Il vieillit très bien. Le fil rouge, c'est de la saloperie. Je n'utilise plus de fil de fer, c'est trop lourd, on ne peut pas le tendre à la main ».

> le fil high tensil

Ce fil en alliage aluminium et zinc. La conduction est 15 fois plus élevée qu'un fil ordinaire en acier du même diamètre. Il a aussi une très grande force de rupture, environ 10 fois supérieure à celle d'un fil de fer galvanisé classique. Ce fil peut s'allonger à terre sous l'effet d'une charge et reprendre sa position initiale dès la

charge enlevée. Ce fil ne se tend pas à la main, il faut utiliser une manivelle et un tendeur qui restera sur le fil.

Pierrick et Véronique Charles, éleveurs laitiers à Hénou (22) utilisent ces fils depuis 16 ans. « Nous n'avons pas besoin de retendre les fils au printemps » explique avec satisfaction Véronique. « Il faut apprendre à faire des nœuds, à manier ce fil. » ajoute Pierrick. Les poteaux en bois sont placés tous les 20 mètres.

Au niveau du diamètre, il existe deux types : 1,6 mm de diamètre et 2,5 mm de diamètre. Pierrick et Véronique ont testé les deux « On avait du 1,6 mm, on a mis du 2,5 mm et on revient au 1,6 mm. Il tient mieux tendu et il est plus maniable. » expliquent-ils.

> le fil ruban

Nous avons eu des retours négatifs des fils rubans, utilisés pour habituer les génisses laitières au fil. « Parfois, le fil paraît intact mais ne conduit plus le courant » explique Pierre-Yves Plessix, éleveur de vaches laitières à Bédée (35).

Comparaison des coûts des différents fils, pour 1000 mètres de fil. Source : catalogue Gallagher®.

Fil de fer galvanisé	40 €
Fil souple 6 brins d'inox	53 €
Fil souple 9 brins d'inox	105 €
Fil high tensil 1,6 mm de diamètre	80 €
Fil high tensil 2,5 mm de diamètre	150 €
Fil ruban 12,5 mm 4 fils inox	85 €

> Raccorder deux fils



Ce nœud permet aux deux parties de fil d'être bien en contact.



Le raboureur permet de lier deux fils sans faire de nœud. Coût : 0.85 €/pièce. Cela nécessite une pince de tension pour tendre le fil (Coût : 55 €).

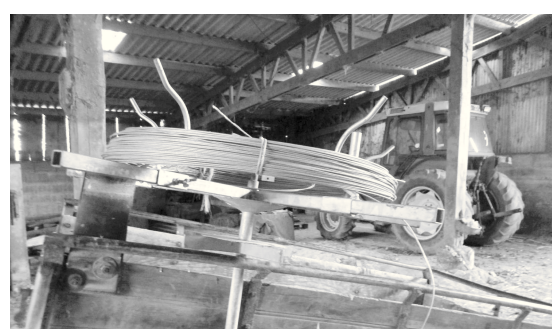
> Utilisation du fil high tensil : le matériel nécessaire



Le tendeur rotatif au premier plan et le ressort proche du poteau au deuxième plan. (3.60€/tendeur)



La manivelle est fixée sur le tendeur rotatif. En la tournant, on tends le fil.



Le dérouleur, indispensable pour la pose des fils high tensil. Il est posé sur une remorque ou sur un quad.

Un système électrique performant

La clôture électrique est un circuit ouvert. D'un côté, l'électrificateur, le fil, les isolateurs qui évitent que le courant se perde. D'un autre côté une prise de terre dans le sol reliée à la borne négative de l'électrificateur. Quand un animal touche le fil, cela ferme le circuit : l'électrificateur et la prise de terre sont reliés par l'animal, qui reçoit une décharge électrique.

> La prise de terre

« Plus t'as de végétation qui risque d'aller dans les fils, plus c'est important d'avoir une bonne prise de terre » explique Pierrick Charles. En effet, mieux vaut avoir une bonne prise de terre sur une clôture « sale », qu'une mauvaise prise de terre, sur une clôture « propre ».

Pour effectuer une prise de terre, les pratiques des adhérents contactés sont assez similaires : une tranchée de 2 à 3 mètres avec des piquets en fer à l'intérieur, placée sous une gouttière de préférence. Plus la puissance de l'électrificateur est importante, plus il faut mettre de piquets dans le sol. Certains agriculteurs ont suivi les recommandations des constructeurs pour avoir une prise de terre la plus efficace possible « J'ai mis un gros tuyau de cuivre dans le sol avec de la tresse autour puis de la bentonite, une argile, puis du sulfate de cuivre et du charbon de bois. Je l'arrose régulièrement. » explique Pascal Hillion.

> La gestion de l'électricité dans les îlots



Chez Pierrick et Véronique Charles, l'électrificateur est à l'extérieur du bâtiment pour éviter les perturbations électriques des animaux. Les interrupteurs permettent de gérer l'alimentation électrique par îlot.



Chez Christophe Carro, un piquet d'entrée avec un isolateur noir et un isolateur jaune, « je sais que si le fil est sur le jaune, le courant est coupé ».



Au GAEC Onno, le fil est enterré sous les entrées de champ. Cela permet de maintenir le courant dans l'îlot, même si une brèche est ouverte.

> Des appareils pour mesurer la tension



Testeur classique. Plus la tension est importante, plus le nombre de diodes qui s'allument est important. Coût : 25 €.



Cet appareil combine un voltmètre et un ampèremètre. Il permet d'une part de mesurer la tension et d'autre part de localiser les pertes de courant. Coût : 108 €



Cette télécommande permet d'éteindre le courant sans retourner à l'électrificateur. Coût : 150 €



Système Stop and Go de Lacmé®. Il combine trois propriétés: voltmètre, ampèremètre et télécommande universelle. La télécommande universelle permet l'arrêt et la remise en route à distance (jusqu'à 30 km) de l'électrificateur. Coût : 270 € HT.

Entretenir ses clôtures facilement

> Un broyeur d'accotement attelé au tracteur et des piquets faciles à déplacer.

« Nous avons des piquets mobiles en fer. Une fois par an, au début du printemps en général, nous passons à 2 sur chaque parcelle : l'un enlève tous les piquets autour du paddock, le second passe avec le tracteur équipé du broyeur d'accotement puis le premier ré-installe le tout. Nous le faisons en 4-5 jours à raison de 5 h par jour. Il faut compter peut-être 25 h à 2 pour faire 4-5 km de linéaire de clôture. En plus, si besoin en cours de saison, nous passons dans les endroits problématiques la débroussailluse manuelle. » expliquent Gaetan Marquet et Stéphane Lécivain, éleveurs à Sens-de-Bretagne (35).

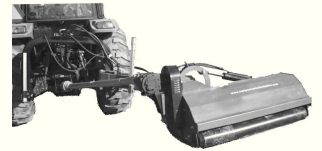
> Utilisation d'un broyeur satellite sur piquets fixes

« Pour l'entretien, nous nous sommes équipés d'un broyeur satellite de la marque Desvoys® (cf photo). Nous l'avons acheté en 2014 en occasion récente à 3400€. Il faut compter 2 passages dans l'année, soit 2 fois 2h pour entretenir les contours d'une parcelle de 12 ha. » explique Didier Roulleaux, éleveur à Bain-de-Bretagne. Cette parcelle est équipée de clôtures permanentes en bois avec fil high tensil. « Il y a plusieurs avantages à utiliser cet outil avec nos clôtures permanentes : il est équipé d'un dispositif automatique de contournement d'obstacles, nous n'avons donc plus besoin de manœuvrer. Nous économisons également du temps : puisque nous n'avons pas besoin d'enlever les piquets, l'entretien de la parcelle ne mobilise qu'une personne pour 4h dans l'année. Enfin, contrairement à un broyeur d'accotement, ce type de broyeur ne tire pas sur le fil : au lieu de trainer dans son sillage les ronces qui finissent par trop peser sur le fil, le broyeur satellite les coupe au fur et à mesure et les laisse sur place. Nous n'avons donc plus besoin de descendre du tracteur pour enlever les ronces. » ajoute Didier Roulleaux, éleveur à Bain-de-Bretagne (35).

« Nous avons acheté un broyeur satellite. Ça marche très bien autour des arbres dans le verger, et sur les piquets en bois. Quand le disque touche le piquet, il tourne autour et ça ratisse très bien. Par contre cela ne fonctionne pas sur des clôtures avec des piquets en fer. Le disque déplace les piquets, qui se baissent. » explique Valérie Josset, éleveuse à Hillion (22).



Le broyeur satellite, très efficace avec une clôture en piquets en bois.



Le broyeur d'accotement nécessite d'enlever les piquets avant de passer.



Dessin : Françoise Carro

> Trucs et astuces pour désinstaller une clôture avec un quad



J'ai un quad équipé d'une remorque sur laquelle il y a un enrouleur de tuyau à eau. J'ai bricolé moi-même très simplement cet enrouleur : acheté neuf à 40€, j'ai retiré le tuyau à eau et je peux ainsi facilement enrouler un fil de 5 km dedans ! Quand je retire les piquets d'une parcelle : j'enlève 10-15 piquets, je les mets en tas. Ensuite, j'enroule le fil sur la distance dégagée, je charge le tout sur le quad et je recommence. J'ai conscience que le quad n'est pas la solution la plus écologique qui soit, mais je ne regrette pas ce choix qui me simplifie le travail ! » explique Michel Priour, éleveur à Cesson-Sévigné (35).

Ce dossier vous a plu ?

Vous connaissez des techniques ou des astuces dont nous n'avons pas parlé ?

Vous êtes critiques vis-à-vis de certaines pratiques ?

N'hésitez pas à nous faire part de ces avis par téléphone, par courrier ou par mail :

Adage 35 :

17 rue du bas village CS 37725 35577 CESSON-SEVIGNE
Cédex

02 99 77 09 56 - contact@adage.org

Cedapa :

2 avenue du chalutier sans pitié BP 332 22193 PLERIN Cédex

CE DOSSIER A ÉTÉ RÉALISÉ GRÂCE AUX TÉMOIGNAGES ET EXPLICATIONS LIMPIDES DE :

PIERRE-YVES AIGNEL, DOMINIQUE ET MASSUMI BOUYER, CHRISTOPHE CARRO, PIERRICK ET VÉRONIQUE CHARLES, EMMANUEL DESSENNE, BENOÎT DROUIN, SAMUEL DUGAS, JOËL GUILLO, PASCAL HILLION, OLIVIER JÉGOU, VALÉRIE JOSSET, FRANCK LE BRETON, DOMINIQUE LE CALVEZ, STÉPHANE LÉCRIVAIN, CHRISTOPHE LE HEGARAT, JÉRÔME OIZEL, HERVÉ ONNO, PIERRE-YVES PLESSIX, MICHEL PRIOUR, SERGE ROBIN, PHILIPPE ROGER ET DIDIER ROULLEAUX.
MERCI À TOUS !

DOSSIER RÉDIGÉ PAR AURÉLIE CHEVEAU, TIPHAIN DAUDIN ET DOMINIQUE MACÉ.

Des résultats économiques qui grimpent grâce au système herbager

Christophe LE HEGARAT est installé en élevage laitier à Bourbriac depuis 4 ans. Il a évolué dès l'installation vers un système herbager... et c'est payant ! Pour visiter sa ferme, rendez vous le 2 juin pour la porte ouverte organisée par le Cedapa.



Christophe Le Hégarat est très satisfait de sa transition vers l'herbe.

Depuis son installation en 2011 sur la ferme familiale, la motivation pour aller vers plus d'herbe était présente : « *Au niveau économique, il n'y a pas photo* ». Christophe se souvient de la porte ouverte CEDAPA chez Yann et Cécile Le Merdy en 2012 qui l'a conforté dans son idée : « *Je n'aurai pas été si vite sinon !* » dit-il.

Une conduite vers plus d'herbe bien réfléchi

En 3 ans, l'assolement est passé de 40 ha d'herbe, 25 ha de maïs et 15 ha de céréales en 2011 à 60 ha d'herbe, 10 de maïs et 10 de céréales en 2015.

Les 60 vaches laitières pâturent sur 29 ha accessibles du 1 mars au 15 décembre. Dès la première année, Christophe a réalisé un chemin d'1,7 km pour desservir ses parcelles de pâture : « *5000 euros de matériaux et de pelleteuse pour décaper l'emplacement du chemin, le reste, on l'a fait nous même* ». Dans sa transition, la production laitière est passée de 7500 litres/VL à 5800 L/VL « *J'ai accepté que les vaches produisent moins* ».

Les vaches passent 2 jours par paddock et le temps de repousse entre deux passages est de 32-35 jours. Avec 50 ares d'herbe pâturée par vache, le silo de maïs est fermé du 1^{er} mai au 15 octobre. En juin, Christophe utilise la méthode du « fauche broute » ou topping, c'est-à-dire qu'il fauche avant d'emmener les vaches pâturer pour bien valoriser les stocks sur pied.

Un système global économe

400 boules d'enrubannage sont récoltées par an pour la ration hivernale. Celle-ci est composée de 2/3 d'enrubannage, 1/3 d'ensilage de maïs et 500 grammes de concentré azoté /VL/ jour.

La moitié des vèlages se déroulent entre le 15 février et le 15 avril pour bien valoriser la pousse de l'herbe, le reste est étalé sur l'année. « *Peut être que j'irai plus vers le vèlage groupé à l'avenir... pour être plus tranquille le reste de l'année* ». Christophe a le projet d'élever les veaux sous vaches nourrices l'année prochaine: objectif « *moins de boulot* » !

Une progression des résultats économiques sans équivoque !

Sur 3 ans, tout en maintenant sa production, Christophe a baissé les coûts de production en augmentant le pâturage. Résultat : le coût alimentaire est passé de 95 à 51 € aux 1000 litres vendus et l'EBE a presque doublé : de 41 000 à 70 000 €. Le prix du lait est passé de 311 à 376 €/1000 litres pendant cette période. Si on enlève l'évolution du prix du lait, l'EBE augmenterait de 10 000 € en trois ans, alors que l'augmentation des matières premières a été très forte. Sans compter que Christophe pourrait, en contractualisant une SFEI ou SPE, augmenter ses résultats de 11000 €.

Il n'est pas prêt à le faire cette année, souhaitant attendre de voir comment évolue son système.

Pourquoi le Cedapa ?

Christophe fait partie du groupe Herbe du SMEGA, un nouveau groupe situé autour de Guingamp. Au départ, c'est la Chambre d'agriculture qui l'a dirigé vers le CEDAPA. Il est venu aux journées « *pour voir d'autre chose !* ». Il apprécie « *l'ouverture d'esprit* ». A la question : qu'est ce que t'apporte le Cedapa, Christophe répond sans hésiter : « *Tout ce que tu n'apprends pas à l'école !* » : la qualité et la gestion de l'herbe, la gestion des amendements, les vaches nourrices etc.

Venez découvrir la ferme de Christophe le 2 juin lors de la porte ouverte CEDAPA.

DAMIEN ODIENNE, CEDAPA

	30/11/2012	30/11/2013	30/11/2014
Litrage vendu	330000	309000	327000
TB	41.7	42.7	43.1
TP	31.3	31.2	31.6
Quantité de concentrés par vache (kg)	530	338	174
Surface en herbe (ha)	45	49	57
Surface en maïs	16	17.50	16,5
Nombre de VL	60	57	62
Nombre d'UGB	89	86	89
Chargement	1,33	1,39	1,27
Coût alimentaire (€/1000 litres)	95	63	52
EBE	41520 €	63700 €	70500 €
Résultat courant	27270 €	47500 €	53100 €
Prix du lait	311 €	341 €	376 €

L'exploitation en 2014

1 UTH
327 000 L de lait vendus
60 VL Prim'Hostein
80 ha de SAU dont 60 ha en herbe
10 ha de maïs ensilage
10 ha de céréales
Rendement moyen en herbe : 7 T MS
Projets :
- Construction d'un bâtiment logettes
65 places + salle de traite 2*7
- Aller vers plus de vèlages groupés

André Pochon, grande figure du Cedapa

André Pochon, premier président du Cedapa, nous évoque son histoire : celle des premiers groupes d'agriculteurs, de la révolution fourragère, de la découverte de l'intérêt du trèfle blanc dans les prairies...



« L'objectif de la création du Cedapa était clair : montrer qu'on peut s'installer et vivre sur de petites exploitations » explique André Pochon.

« Quelqu'un est venu nous parler des CETA quand j'étais à la JAC en 1953. Une fois installé à Saint Mayeux avec Fernande sur une petite ferme de 9 ha, nous avons créé le CETA de Mûr-Corlay avec 17 petites gens, des fermiers de 20 ha, qui n'étaient pas allés à l'école. A l'époque, beaucoup de CETA réunissait uniquement des fermes déjà modernisées. Ils étaient déjà riches d'avance, ils avaient leur pantalon fait avant leur derrière. Nous nous disions que la réussite de nos petites fermes aurait un impact sur toute la région : puisque ceux-là réussissent, pourquoi pas nous ?

Le CETA a vraiment été le moteur du développement de la région de Mûr-Corlay. On arrivait en vélo tous les mois dans une ferme d'un des participants. Au tout départ, on s'est attaqués au B.A. BA de l'agronomie. Les rendements étaient de 15 quintaux/ha en blé et 1500 litres/VL. On s'est rendu compte que pour les augmenter, il fallait augmenter le pH, la fertilisation en phosphore et potasse. On a fait venir des scories thomas qui nous apportaient phosphore et calcium et de la potasse d'Alsace. Les rendements sont passés de 15 à 30 quintaux/ha en blé en seulement deux ans. On a aussi appris qu'il fallait équilibrer la ration des vaches : à l'époque, la ration hivernale était constituée de foin de mauvaise qualité, de betteraves et de paille : c'était très déficitaire en protéines. On a donc cultivé de la féverole avec succès pour enrichir nos rations en protéines.

Mais très vite notre préoccupation principale a été la fameuse révolution fourragère : la prairie. Les chercheurs de l'INRA, en contacts avec les CETA, nous ont dit : vos vaches laitières, ce sont des animaux formidables : elles ont une barre de coupe à l'avant et un épandeur à l'arrière. Au pré, elles font le travail toutes seules. Nous avons doublé le nombre de vaches grâce à ces prairies tout en travaillant moins.

Le système était simple : on semait des prairies avec 20 kg de RGA et 1 kg de trèfle pour la forme. Nous passions le sac d'engrais après chaque pâturage, soit environ 300 unités d'azote/ha/an. On pratiquait tous ce système au CETA de Mûr-Corlay.

A côté de notre ferme, il y avait deux magnifiques parcelles d'herbe, pleines de trèfle blanc sur lesquelles l'exploitant ne mettait jamais d'engrais azoté. J'ai bien vu qu'il avait plus de rendement que moi. J'ai dit aux gars du CETA : j'ai un doute, l'azote sur prairie, c'est peut-être pire que bien. La décision a été prise : on va faire un test. Dans une jeune prairie, semée avec du RGA et 3 kg de trèfle, on a fait des bandes : sans engrais, 20 unités, 40 unités ou 60 unités d'azote. Un technicien de la chambre venait faire les mesures. Dès le mois de juin, on avait bien plus d'herbe sur la prairie sans azote ! L'INRA de Quimper a confirmé nos résultats sur une recherche de trois années : plus de rendement sur les prairies à base de TB sans engrais azoté qu'avec 350 N/ha.

On a ensuite figolé la technique pour faire en sorte que le trèfle blanc pousse bien. Sur les 24 CETA des Côtes d'Armor, on était le seul CETA avec des prairies RGA-TB. Les autres n'y croyaient pas, ils disaient : s'il fait sec, ça ne marchera pas. Or lors de la forte sécheresse en 1959, on avait plus d'herbe qu'eux l'été !

Sur notre ferme de 9 ha, économiquement cela a très bien marché ! Nous étions devenus les promoteurs de la petite exploitation. Les journaux titraient : une famille heureuse sur 9 ha. Tellement qu'en 1965, mon épouse Fernande a proposé que l'on achète une ferme, vu qu'on était fermiers et qu'on avait de l'argent de côté. On cherchait une petite ferme de 12 ha mais c'était quasiment impossible. La surface minimum d'installation était de 18 ha. La SBAFER nous a fait visiter une ferme à Saint Bihy, avec 25 ha de terres cultivables et 15 ha de friches. Finalement, on a pris la décision d'acheter cette ferme bien que pour moi moralement c'était très dur. Les gens ont dit : puisque Dédé quitte sa petite ferme pour une exploitation de 25 ha, c'est que la petite ferme est foutue.

Dans les années 1970, l'INRA a changé son fusil d'épaule, emboîtant le modèle américain, et a promu comme toute la vulgarisation agricole et les écoles d'agriculture, le système fourrager maïs soja. La prairie est devenue un souci minoritaire pour tous.

Quand je faisais une réunion sur l'herbe au CETA, plus personne ne venait ! » La suite au prochain épisode...

SUZANNE SUFOUR, HILLION ET AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

ANNONCES

Recherche site d'installation pour projet caprin
15 ha minimum, aux alentours de Dinan.
Achat ou vente, avec ou sans bâtiments, avec ou sans maison d'habitation.
Contact : Alexandra ETTLIN 06 99 13 05 32

10 génisses disponibles en juin, race holstein et holstein normandes. A réserver d'ici juin.
Contact Yann Le Merdy : 06 72 38 28 12

Recherche ouvrier de fromagerie, Plouguenast
GAEC ma Vallée, élevage de chèvres et transformation. Temps plein.
Envoyer CV à : gaec.mavallee@orange.fr

L'écho du CEDAPA (bimestriel)
2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou
cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Suzanne Dufour, Christophe Carro, Franck Le Breton, Joël Guillo, Samuel Dugas, Bernard Morel, Pierre Yves Plessix, Isabelle Petitpas, Laurent Lamy, Philippe Hautbois
Animation, coordination : Tiphaine Daudin et Aurélie Cheveau

Mise en forme : Aurélie Cheveau
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cédex.
N° de commission paritaire : 1113 G 88535 -
ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho du Cedapa

Nom :	Je m'abonne pour	1 an (6 numéros)	2 ans (12 numéros)
Prénom :			
Adresse :	Adhérents / étudiants	23 €	35 €
CP : Commune :	Non adhérents / établissements		
Profession :	Scolaires	32 €	55 €
	Soutien, entreprises	45 €	70 €
	Adhésion Cedapa	50 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

☐ J'ai besoin d'une facture

